

Les Églises de Sucé



L'église par JB Dupont vers 1825 - façade Nord



L'église en 1918 - façade Sud

Après une première chapelle du 6ème dépendant de Carquefou, Sucé, devenue paroisse, fut dotée d'une église romane au 12ème siècle. Au 16ème siècle, cette église ne suffisait plus. On conserva en partie la nef romane, on ajouta un chevet, deux transepts gothiques et une tour.

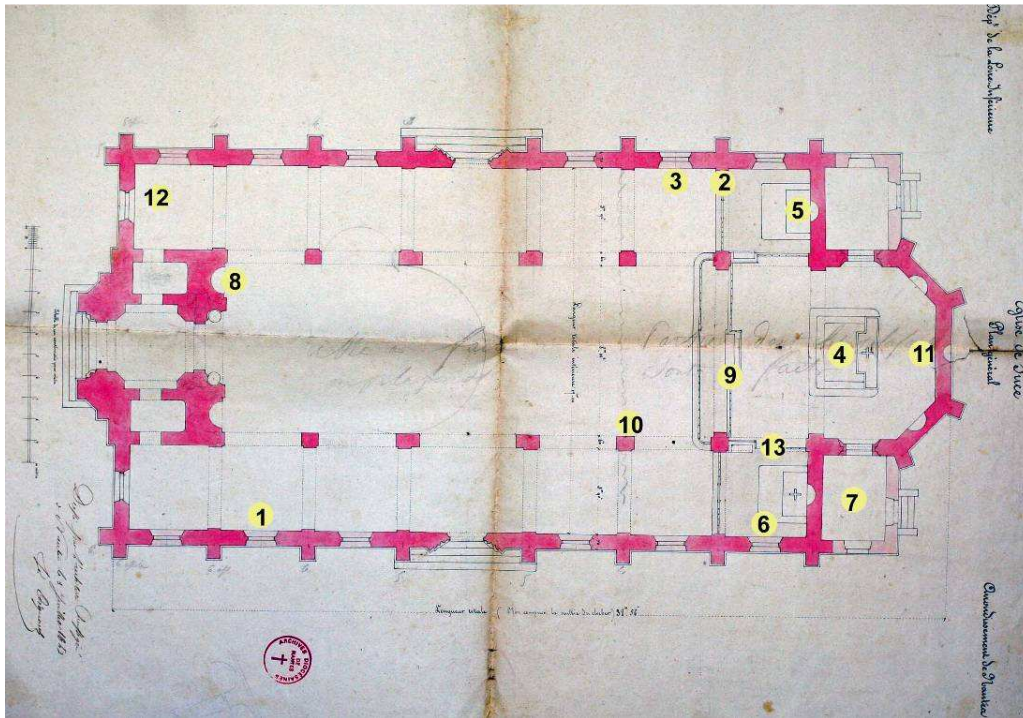
Il dut régner une certaine incurie des pouvoirs religieux (à quelques exceptions près) à Sucé pendant au moins deux siècles. Montretrait, résidence de plaisance de l'évêque (ce qui lui valut d'être érigée en châtellenie en 1456) fut délaissée par celui-ci et la cure plusieurs fois attribuée à des recteurs plus soucieux d'en tirer des bénéfices que de maintenir les lieux en bon état.

Ainsi, les trois principaux pôles religieux de Sucé, le château, le presbytère et l'église tombèrent plus ou moins en ruine.

En 1822 on admit que l'église est devenue trop petite et grandement délabrée, mais les moyens manquent. On décide d'agrandir le long du mur sud en construisant un abri en saillie et une nouvelle chapelle. « Quant à la tour, on lui enleva sa flèche et même on diminua sa base de quelques pieds, en la couronnant d'un toit à quatre pans, fort disgracieux » (abbé Grégoire).

En 1841 on obtient les moyens de reconstruire. On décide de refaire d'abord un chevet et la moitié de la nef, en démolissant le pignon, la tour, les chapelles et appentis, tout en conservant pour le reste l'ancienne église. La première pierre fut bénite le 25 mars 1842 et l'ancienne église fut détruite par étapes pour reconstruire sur le même site. La nouvelle église sera inaugurée en 1846 et le clocher seulement en 1850.

L'Intérieur de l'église



1 - Le confessionnal : il était le lieu où l'on recevait l'absolution, après avoir confessé ses péchés. L'église en possédait un deuxième situé en vis-à-vis du premier. Ce dernier a été supprimé lors des travaux concernant le nouvel oratoire des Fonts Baptismaux.

Les statues : elles sont en plâtre. Une exception toutefois pour les statues de saint Pierre et saint Paul situées de part et d'autre du clocher, et qui ont été réalisées en pierre de taille (leurs poids ne saurait mentir !). Ayant été jugées trop basses, M. Guillet, maçon, tailla deux blocs de tuffeau pour les rehausser et leur donner ainsi plus d'importance.

2 - Plaque commémorative : rédigée en latin. Pour information : bénédiction de l'église le premier juin 1846, un lundi de Pentecôte, par Monseigneur de Hercé, René-Marie Gerfaud étant curé de la paroisse de Sucé, et Jean-Baptiste Dupont, maire de la commune. Elle comporte également la liste du Conseil paroissial et du Conseil municipal. On y retrouve des patronymes bien connus des Sucéens.

3 - La Pieta : (Notre-Dame de Pitié) don de la famille Foucaud du bas du bourg érigée dès 1916 à la mémoire des enfants de Sucé, morts pour la France. La liste comporte 97 noms pour la guerre de 14-18, et 10 en 39-45, les âges variant de 18 ans pour le plus jeune, à 44 ans pour

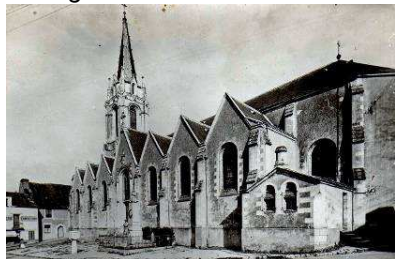
les plus âgés. Les peintures sont de Madame Laprade, de Ligné. Pour l'inauguration le curé de l'époque, l'abbé Hautcoeur, composa deux nouveaux cantiques.

4 - Maître autel : le premier autel date de 1853. Il fut exécuté à Angers et réalisé en pierre de Tonnerre, le marbre s'avérant d'un prix trop élevé. Il sera remplacé par celui que nous voyons actuellement en 1936. La bénédiction eut lieu le dimanche de la Quasimodo, c'est à dire huit jours après Pâques. On remarquera le bas-relief représentant la Cène.

5 - Les oratoires latéraux : dédiés à la Vierge et à saint Joseph. Ces oratoires ont subi des modifications vers 1970. Ils ont été largement épurés, mettant en valeur les deux niches en arrondi, découvertes par hasard au cours de travaux à l'intérieur de l'église (pendant le montage de la crèche). On peut d'ailleurs découvrir également deux autres niches, actuellement murées, de part et d'autre du maître autel.

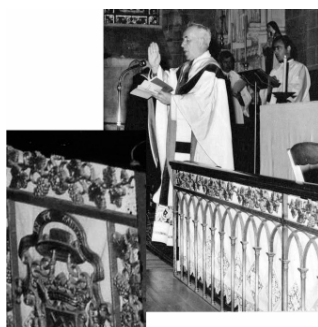
6 - Orgue : il se situe à l'oratoire de saint Joseph. Autrefois la paroisse disposait de deux harmoniums. L'un prenait place derrière l'autel, tandis que le second, destiné aux chanteuses se trouvait déjà à l'emplacement actuel de l'orgue. Si l'on passe derrière l'autel, on distingue nettement la découpe opérée dans les stalles

afin de pouvoir y loger l'harmonium. Au-dessus les deux appliques assuraient l'éclairage, pour le confort de l'organiste. Au sol, quelques carreaux provenant probablement du dallage initial de l'église.



7 - Sacristie de droite : elle fut démolie vers 1975, les travaux d'élargissement de la route ne permettant pas de la conserver.

8 - Chemin de Croix : le Chemin de Croix était constitué d'une succession de tableaux dont les entêtes ont été conservés pour marquer chaque station. Cette modification est intervenue vers 1965.



9 - Sainte table : démontée aux environs de 1970, elle était réalisée en fonte moulée, surmontée d'une frise représentant des feuilles de vigne et des grappes de raisin. Elle était doublée d'une nappe brodée et surmontée d'une main courante en bois. Au centre, un portillon, permettait l'accès à la nef. Ce portillon était aux armes de Monseigneur Angebault, dont la famille possédait le château de la Hautière, (actuellement la maison de retraite Saint-Joseph). Ces armes portaient une croix et une ancre avec la devise « In Te Confido », ce qui signifie : « En toi j'ai

confiance ».



10 - La chaire : aux environs de 1860. Extrait du livre sur Sucé : « On dota l'église d'une élégante chaire artistement travaillée. » Les sculptures illustrent la pêche miraculeuse et l'Ascension du Christ. Tout en haut Moïse et Elie. Evocation de la Transfiguration. Auparavant la chaire était adossée au deuxième pilier de la nef centrale, sur la droite. L'endroit est toujours visible actuellement, l'absence de sculpture dans la partie supérieure de ce pilier, précise cet emplacement.

11 - Vitraux : certains ont été réparés récemment : saint Etienne, saint Joseph, la Vierge. D'autres portent encore la date de leur réalisation : 1893. Les médaillons



inclus à l'intérieur de certains d'entre eux, proviendraient, de l'ancienne église de Sucé.

Dallage : 1860. On profita des travaux de réfection du clocher pour changer en partie le dallage de l'église, en substituant à la brique des pavés de granit. Le sanctuaire fut parqueté et quelques stalles placées dans le chœur.

Éclairage : les piliers conservent encore

les crochets destinés à recevoir des appliques portant bougies. Les lustres sont semble-t-il d'époque : 1860-1866.

Les candélabres de part et d'autre de l'autel sont beaucoup plus récents : 1932-1933.

Table de célébration : réalisée par l'entreprise de menuiserie sucéenne J. Mathelier, vers les années 1970.



12 - Fonts Baptismaux : situés dans la première travée du bas-côté nord, aménagée en oratoire depuis quelques années. Lorsqu'ils étaient utilisés, la cuve possédait un couvercle en cuivre martelé. Sur la droite on peut voir une bannière de 1822, avec, au verso, l'effigie de la Vierge.

13 - Stalles : destinées aux personnes de service, sacristains, marguilliers, et aux prêtres de passage. Leurs sièges se relèvent et possèdent ce que l'on nomme une "miséricorde" permettant de s'appuyer confortablement, pendant les longues cérémonies. Jusqu'aux années 70, le chœur était fermé à droite et à gauche par deux rangs de stalles.

Croix de fer forgé : d'un style épuré et moderne, elle est l'œuvre d'un prêtre originaire de Sucé, l'abbé Claude Jouneau. On peut la dater vers 1960

Le Clocher



1958, le curé Cheval baptise Immaculée Conception



La robe de baptême de la cloche a été faite par madame Pinel

Les bases du clocher sont posées dès 1843. Il est achevé en 1850, en partie grâce à un bienfaiteur, M. Urvoy de Saint-Bédan, châtelain de Casson, possédant de grandes propriétés à Sucé.

Le 27 janvier 1860, le clocher est endommagé par la foudre, pendant la célébration d'une messe. «Dieu merci» aucune victime n'est à déplorer, malgré la chute d'un bloc de pierre de 300 kg sur le toit de la nef centrale. Les travaux de réparations furent financés par les paroissiens et le Département.

1869 : deux imposantes locataires viennent prendre possession des lieux : Baptistine-Caroline, 889 kg, et Léandrine-Eugénie 411 kg. Elles rejoignent ainsi l'unique cloche existante, et mêlent leurs voix sonores pour annoncer les offices.

La benjamine, de 1958, répond au prénom de « Immaculée Conception », en l'honneur de la Vierge de Lourdes, 1958 étant l'année du centenaire des apparitions. La marraine fut l'Action Catholique Féminine en la personne de Mme Ballu. On choisit pour parrain l'ensemble du conseil municipal, représenté par le maire de l'époque, Moïse Foucaud. La robe de baptême fut réalisée et cousue par Madame Pinel.

La charpente du clocher est percée de trous, permettant le passage des cordes reliant les cloches. Ces mêmes cordes étant retenues sur les côtés par les petits supports métalliques, encore visibles, à gauche et à droite du clocher, lorsque les cloches n'étaient pas actionnées (les trous de la charpente furent plus ou moins bouchés, à la suite d'une invasion de mouches à l'intérieur de l'église !)

Le support métallique, situé à droite de la porte d'entrée, retenait une lampe à pétrole. Celui de gauche a été supprimé. Les deux stèles se trouvaient initialement à l'autel de la Vierge.